Dynamique de marché : ENGIE assume son rôle dans le secteur de l’énergie et module son parc de production local

ENGIE et sa filiale de production d’électricité peu carbonée en Belgique Electrabel souhaitent réagir fermement sur la situation actuelle du marché de l’énergie et sur la disponibilité de ses capacités locales de production.

- ENGIE dispose en Belgique d’un parc de production électrique diversifié et peu carboné. ENGIE est aussi le premier producteur vert du pays. Le Groupe module en permanence ses capacités de production pour répondre à l’ensemble de ses obligations de marché. C’est ainsi que même si le parc thermique est disponible, plusieurs unités ont été mises à l’arrêt. C’est le cas, par exemple, des centrales de Drogenbos, Herdersbrug, Zandvliet, Amercoeur ou encore Saint-Ghislain.

- En ce qui concerne le parc nucléaire, les unités de Doel 1, Doel 2 et Tihange 1 (soit 2 Gigawatt sur 6 Gigawatts de capacités nucléaires installées) sont à l'arrêt pour les investissements relatifs à la prolongation de l'exploitation de ces unités. Sur Doel 1 et Doel 2, le planning de révision a déjà été revu en fonction des mesures relatives au coronavirus. La distanciation sociale n'est en effet pas continuellement possible et une série d'opérations sont rendues plus difficiles. Par rapport à l'an dernier à la même époque, il y a aujourd'hui sur le réseau belge 750 Mégawatts de capacités nucléaires disponibles de moins.

- En ce qui concerne les 4 unités nucléaires en exploitation actuellement, il n'est techniquement pas possible de les moduler car le combustible arrive en fin de cycle pour Doel 4 et Tihange 3 qui seront respectivement à l'arrêt à partir des 5 et 6 juin. ENGIE est donc confronté à une contrainte technique.

- En ce qui concerne Doel 3 et Tihange 2, leurs possibilités de modulation sont limitées et sont réservées à des situations de dernier recours où la sécurité du réseau électrique présenterait des risques.

- Enfin, concernant les prix de l'électricité sur les marchés, ils se forment sur un espace interconnecté constitué de la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas (on parle de « la plaque CWE »). La capacité de production installée sur cet espace interconnecté est de 400 Gigawatts dont 20 Gigawatts pour la Belgique et 6 Gigawatts (actuellement 4) pour le nucléaire belge. Il est donc évident que la capacité de production nucléaire d'Electrabel n'a pas la faculté de provoquer les mouvements de prix que le marché connait actuellement. Les faibles températures, le vent, l'ensoleillement et le parc de production charbon de l'Allemagne sont par contre des facteurs décisifs. Le phénomène qui se dessine sur les marchés n'est pas « belge » mais bien représentatif d'une réalité interconnectée dans un secteur où, faute de techniques de stockage suffisamment satisfaisantes, l'offre et la demande doivent être en permanence en équilibre.

ENGIE et Electrabel souhaitent ici affirmer sans aucune équivoque qu'ils agissent avec le plus grand professionnalisme et dans le respect absolu des règles de marché. L'entreprise et ses 17 000 collaborateurs ont toujours démontré un sens aigu de la mobilisation quand le pays et ses clients en avaient besoin. Dans la crise Covid-19 qui touche le monde et la Belgique, les équipes d'ENGIE ont continué à assumer de façon professionnelle leurs responsabilités en contribuant fortement à la sécurité d'approvisionnement ; considérant l'énergie comme essentielle pour soutenir l'activité du pays même si celle-ci est fortement ralentie.

Philippe Van Troeye, Administrateur Délégué d'Electrabel indique que « pour l'heure, la priorité est à la gestion de la crise, à sa résolution et à la mobilisation de tout qui peut l'être pour y arriver. C'est le cas des 17 000 collaborateurs d'ENGIE actifs d'ailleurs dans nos hôpitaux, nos maisons de repos, nos datas centers ou encore dans les services de télécommunications. ENGIE agit de façon responsable pour assumer ses obligations et contribuer à

l’approvisionnement énergétique du pays. Il est essentiel que l’ensemble des éléments techniques et les contraintes du secteur soient exposées en toute transparence pour que chacun puisse se faire une opinion objective sur la situation ».